



Procès-verbal de la Commission du personnel de l'Unil (CoPers)

Séance n° 46 du lundi 08 octobre 2012, 11h00, salle 107 du Château

Présent-e-s

Mmes Nadine Richon (vice-présidente)
Mathilde Falzone (prise du PV)

MM Hugues Poltier (président)
Micha Hersch
Pierre Goloubinoff
Patrick Michaux
Emmanuel Fernandes
André M. Kuhn

Excusé-e-s

Mme Magdalena Burba
Patrizia Ponti
Silvia Mancini

MM Raphaël Célis
Christophe Mager

Ordre du jour

- 1) **APPROBATION DU PV DU 3 SEPTEMBRE 2012** 2
- 2) **DOSSIERS A TERMINER AVANT PROCHAINES ELECTIONS**..... 2
- 3) **CAS SOUMIS AU BUREAU** 2
- 4) **CAMPAGNE EN VUE DES ELECTIONS**..... 2
- 5) **DIVERS**..... 3

Accueil

Monsieur Poltier souhaite la bienvenue à tout le monde. L'ordre du jour est accepté.

1) Approbation du PV du 3 septembre 2012

Après discussion, le PV du 3 septembre 2012 est adopté.

2) Dossiers à terminer avant prochaines élections

Concernant le questionnaire pour le personnel de l'Unil, la question est de savoir si la Copers va transmettre ce dossier à la prochaine commission ou si la commission actuelle termine le questionnaire avant de le transmettre. Il faut reprendre contact avec CM sur cette question. Il faudrait se revoir en petit comité et retravailler sur le questionnaire.

3) Cas soumis au bureau

Concernant le cas soumis au bureau, la Copers prendra contact avec la personne pour qu'elle précise les démarches qu'elle a déjà entreprises et lui signalera qu'elle peut l'appuyer et l'accompagner dans celles-ci. La Copers va également lui suggérer de prendre contact avec un conseiller RH de sa faculté pour un entretien confidentiel. Lors de cet entretien, sa situation et ses conditions de travail seront analysées plus précisément. On lui transmettra le nom de cette personne.

4) Campagne en vue des élections

Un membre affirme que l'ancienne Copers avait fait campagne dans le but d'informer les gens de l'existence de la Copers et du fait qu'elle peut influencer sur certaines choses à l'Unil. Il est important selon lui de rappeler cela aux gens qui auraient envie de s'investir. Il faut faire comprendre aux gens que cette commission est importante. Si elle n'existe plus, on enlève une force d'organisation qui peut agir pour l'intérêt commun du personnel de l'UNIL.

Dans cette même idée, un autre membre affirme que c'est justement l'idée de faire fonctionner les institutions qui l'a amené à devenir membre. La commission du personnel est en effet une commission

obligatoire selon le règlement de l'Unil. Il ajoute que ce n'est pas dans le cahier des charges de la Copers de trouver les membres de la prochaine commission du personnel mais que la direction doit s'en charger.

Un autre membre affirme que la Copers pourrait être un support de la campagne par quelques actions de promotion.

Après discussion, il y aurait donc deux alternatives : la Copers pourrait agir en tant que support pour informer les gens si besoin et sur demande de la Direction, sans proposer d'action concrète ou, au contraire, agir par des actions propres et faire une petite campagne de promotion.

Après le vote, il ressort que les membres présents sont d'accord pour que la Copers conduise une action propre pour promouvoir la commission en vue des prochaines élections.

Plusieurs idées sont proposées :

- Par exemple, la Copers pourrait rédiger quelque chose qui serait publié dans l'Uniscope.

- La Copers pourrait demander l'autorisation à la Direction pour envoyer un message à tout le personnel de l'Unil. Il faudra bien entendu que cet email soit différent de celui qui sera envoyé par la Direction. Dans cet email, il faudra, entre autres, inviter les gens à l'action café-croissants qui sera organisée en novembre. Il faudrait se coordonner avec la Direction pour que cette action soit menée juste après l'envoi des emails.

5) Divers

Aucun.

La séance est levée à 12h45.